COMMUNIQUE DE PRESSE

Sion, le 24 mars 2014

Economies budgétaires

Le referendum est lancé

La Fédération faîtière de la fonction publique valaisanne lance un referendum contre le décret voté par le Parlement le 12 mars dernier. La FMEP ne peut accepter des mesures d'économies qui mettent en péril la qualité de l'école publique.

Le comité directeur et le comité fédératif de la FMEP, représentant les 9'500 membres de la Fédération, ont pris cette décision jeudi dernier à l'unanimité. Les douze associations affiliées à la FMEP ont maintenant 90 jours pour réunir les 3000 signatures nécessaires. Puis, si la démarche est couronnée de succès, ce sera au peuple de décider.

N'ouvrons pas la boite de Pandore

Ne pas réagir, c'est ouvrir grande la porte à d'autres coupes plus sévères encore. Le train des économies vient seulement de démarrer. La seconde phase de l'Etude des tâches et des structures de l'Etat du Valais (ETS2) risque de faire très mal non seulement à notre école, mais aussi aux prestations de l'ensemble du secteur public et paraétatique.

Montrons à ceux qui nous gouvernent qu'ils ne feront pas sans nous!

Trois articles du décret justifient le lancement du referendum. Deux d'entre eux permettent la suppression de taches d'encadrement dans tous les degrés de l'école valaisanne, sauf le niveau tertiaire. Concrètement, une centaine d'équivalents plein temps sont menacés dans le titulariat, l'encadrement, l'animation pédagogique, les heures de direction ou la médiation. Or ces tâches ne sont pas un luxe. Un titulaire, par la vision globale qu'il a de l'école, par sa position d'interlocuteur clé vis-à-vis des parents, joue un rôle essentiel. Il permet de détecter tôt les éventuels problèmes et de les combattre efficacement. Pareil dans la médiation, un instrument universellement reconnu pour prévenir et désamorcer des conflits potentiellement violents. Dans l'encadrement pédagogique, ce sont les plus faibles qui paieraient le prix des mesures d'économie. Une aberration, au moment où la mixité sociale et culturelle des classes implique de répondre chaque jour à des défis de plus en plus complexes. Le troisième article enfin diminue le salaire des nouveaux enseignants de 5% pendant la première année. C'est inadmissible. Un enseignant du Cycle d'orientation (secteur en grave pénurie notamment dans le Haut-Valais) commence sa carrière à un taux d'activité d'environ 30%, avec déjà une classe d'attente. Il verrait son maigre salaire encore amputé de 5%.

Ecole valaisanne: du premier de classe au cancre ?

La qualité d'une école et la réussite des élèves ne se résument pas à l'enseignement en classe. Elles relèvent de toute une série d'actions imbriquées les unes aux autres. Les enquêtes PISA l'ont démontré, Valaisannes et Valaisans ont aujourd'hui toutes les raisons d'être fiers de la qualité de leurs écoles. Si rien n'est fait contre les économies acceptées de justesse (à neuf voix près) par le Parlement, soyons sûrs que demain, l'école valaisanne commencera à collectionner les mauvaises notes. Les premières économies sur le dos de la formation s'élèvent à 5 millions de francs. De combien les suivantes ? Est-ce là le prix à payer pour prétériter l'avenir de nos enfants ? Est-ce le tarif d'un bien étrange ticket pour mettre en danger la cohésion sociale de tout un canton ?

Le Parlement valaisan a renoncé à une taxe sur les résidences secondaires de l'ordre de 300 francs en moyenne, pour maintenir les lourdes économies dans le domaine de la formation de nos enfants.

Tout cela est absurde. La FMEP engage toute la population à signer et à faire signer son referendum.

Informations complémentaires: La Présidente de la FMEP Marylène Volpi Fournier et le Secrétaire général Michel Perruchoud se tiennent à votre disposition au 078 / 607 11 06 et au 079 701 73 63.